

Le français à visée professionnelle : enjeux et perspectives

Florence Mourlhon-Dallies

Maître de Conférence, Université de la Sorbonne nouvelle Paris 3

SYLED-CEDISCOR, France

Résumé : *Depuis les années 1990, une nouvelle appellation circule dans le champ de la didactique du français langue étrangère, celle de «français à visée professionnelle». Nous retraçons ici les temps forts de son émergence et cherchons à situer cette appellation par rapport à deux autres plus anciennes : le français sur objectifs spécifiques (FOS) et le français de spécialité. Puis nous tirons les conséquences de cette nouvelle configuration du champ, non sans signaler au passage l'apparition d'une dernière appellation encore en cours de définition : le français langue professionnelle.*

Mots-clés : *Français sur Objectif(s) Spécifique(s), Français à visée professionnelle, Français de spécialité, analyse des discours et des actions, didactique des langues sur objectifs spécifiques.*

Abstract : *Between 1990 and 2004, the term Professional French appeared in the field of French language teaching. In this paper, we look at the development of this notion and try to clarify it, comparing it with French for special purposes and with specialized French. We argue for a new division of the field of French language teaching, emphasising the need for an additional concept that we tentatively name "French as professional language".*

Keywords: *French for special purposes, Professional French, Specialized French, Discourse and activities analysis LSP teaching.*

À l'heure où se positionnent sur la scène internationale différents pays ayant appartenu à l'ex-bloc soviétique, lesquels sont de plus en plus nombreux à rejoindre l'Union européenne, il est légitime de s'interroger, en tant que didacticienne du français et plus généralement des langues, sur la nature des besoins linguistiques les plus pressants dans un tel contexte. De tels pays (comme l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie mais aussi la Pologne, la Roumanie et la Hongrie) émergent des demandes de formation de formateurs et d'enseignants, essentiellement en langue non littéraire. Le français de l'entreprise, le français des relations internationales, le «Business English», arrivent en première position, dopés par le mouvement d'intégration à l'Union européenne mais aussi par le désir d'accéder à une économie de marché mondialisée. Le domaine de la traduction spécialisée est également fortement sollicité, notamment pour les aspects juridiques, pour l'établissement de contrats commerciaux et pour la mise en place de nouveaux réseaux de moyens de transports.

Tout cela n'est pas sans incidence sur l'univers de la didactique : de jeunes «élites»

issues de ces pays viennent en effet se former en France, s'inscrivent en doctorat, en master professionnel et sont déjà très au fait des principes fondamentaux de l'approche communicative et post-communicative et des standards d'enseignement des langues de spécialité (qu'il s'agisse du Français sur Objectifs spécifiques ou de l'ESP, English for Special Purposes) ; à telle enseigne que certaines publications récentes (pour l'anglais ou le français), en Roumanie ou dans les Pays baltes, n'ont rien à envier aux fascicules spécialisés d'un éditeur comme Cle International, si on les compare à des titres comme Le français de la communication professionnelle ou plus récemment Français.com. On peut donc considérer que l'ensemble des pays «émergents» situés sur le continent européen constituera ou constitue déjà un champ de réflexion et d'expérimentation particulièrement stimulant pour la didactique des langues vivantes sur objectifs spécifiques. Et dans une certaine mesure, on peut même penser que c'est cette dynamique géopolitique qui a porté sur le devant de la scène l'appellation de «français à visée professionnelle», laquelle entre aujourd'hui en concurrence avec celle, plus ancienne, de «français sur objectifs spécifiques» ou FOS.

Au plan didactique, nous nous attacherons ici à retracer l'émergence de ce «français à visée professionnelle», appelé à coexister avec le FOS mais aussi avec le français «de spécialité». Nous marquerons les frontières entre ces différentes appellations et préciserons les enjeux actuels de cette tripartition.

I. La montée en puissance du français à visée professionnelle

Par langue à visée professionnelle, on entend usuellement une langue apprise à des fins professionnelles, qu'il s'agisse de travailler en langue étrangère tout en restant dans son pays d'origine ou de se rendre à l'étranger, pour apprendre un métier ou pour l'exercer dans une langue non maternelle. Ce type de demande existe depuis un siècle au moins, c'est-à-dire depuis que les moyens de transport se démocratisent et amènent de plus en plus de personnes à voyager, à émigrer, à changer de pays ou de continent. L'histoire de la didactique des langues porte en elle les traces de cette réalité, aux travers des appellations successives de français instrumental, de français fonctionnel, de français sur objectifs spécifiques, de langue de spécialité (français du tourisme, français du droit), puis de français à visée professionnelle. La montée en puissance de l'appellation «français à visée professionnelle» est cependant relativement récente : c'est cette ascension (qui remonte au début des années 1990) que nous voudrions retracer ici en rappelant quelques moments forts dans l'histoire de la didactique la plus contemporaine.

I.1. Au début des années quatre-vingt-dix : le signal des éditeurs

Parmi les premiers signes de l'émergence du français à visée professionnelle, nous placerons tout d'abord un ensemble de publications parues chez les principaux éditeurs de matériel pédagogique en français langue étrangère. Les éditeurs sont en effet bien souvent les premiers à voir remonter la demande du terrain. En l'occurrence, les grandes maisons d'édition ont cru dès les années quatre vingt dix, à une époque où le français dit de spécialité était sur le devant de la scène, à un marché différent, qui jouerait sur les transversalités des besoins en communication professionnelle, d'un métier à l'autre, d'un domaine à l'autre. Parmi ces besoins professionnels, on citera pêle-mêle «savoir téléphoner», «se présenter à un entretien d'embauche», «se déplacer pour se rendre à un rendez-vous», qui activent des compétences plus générales que celles liées à l'exercice d'une profession précise dans un domaine pointu.

Sans prétendre être exhaustif, on mentionnera les titres suivants : Le français de la communication professionnelle (1993), Scénarios professionnels (1994-5), La messagerie : pratique de la communication commerciale (1994), A l'écoute des professionnels (1994). Tous ces ouvrages sont en quelque sorte moins ancrés dans les domaines que leurs prédécesseurs des années 1980, qui découpaient le champ du français de spécialité en sous champs : français juridique, français des affaires, français

du tourisme, etc. Cela étant, les publications visant la communication professionnelle au sens large n'ont pas supplanté les ouvrages centrés sur les domaines de spécialité comme l'atteste, à la même période dans les années 90, la vitalité de la collection «Le français de...» de CLE International (qui se déclinait alors en français de l'hôtellerie, français de l'entreprise, français du droit etc.). A cet égard, on peut donc dire que le français à visée professionnelle n'annule pas le français de spécialité : il le complète plutôt.

La grande caractéristique des publications en français à visée professionnelle est d'ailleurs de s'adresser à un public moins avancé en français que les ouvrages de français de spécialité. Dans certains cas, une petite centaine d'heures suffit, alors que les publications pensées pour des secteurs d'activité bien circonscrits demandent un niveau de français supérieur, si on se réfère par exemple aux ouvrages adressés aux hommes d'affaires, pour l'entraînement à la négociation. De manière générale, on peut dire qu'en quinze ans, les éditeurs ont pris en compte des publics de moins en moins expérimentés : aux professionnels chevronnés de la fin des années 1980, auxquels s'adressaient les formations en FOS, ont succédé des professionnels situés moins haut dans les hiérarchies, auxquels on enseigne les bases de la communication professionnelle en français. Et par la suite, ce seront même des étudiants en voie de professionnalisation ou des personnes en reconversion professionnelle qui constitueront les publics ciblés.

Cette évolution tient à deux facteurs pour l'essentiel : d'abord, on évolue dans un contexte de mondialisation, si bien que de plus en plus de personnes sont appelées, tout en restant dans leur pays, à travailler en langue étrangère, sans pour autant faire partie des élites ni des classes dirigeantes ; ensuite, il est de plus en plus courant de quitter temporairement son pays pour faire des études à l'étranger, pendant parfois plusieurs années durant lesquelles on va aussi chercher un petit boulot ou un véritable emploi. D'où la multiplication des ouvrages centrés sur la communication professionnelle de base, comme par exemple Français.com, qui balaie un large spectre de possibilités et s'affirme comme un ouvrage emblématique du français à visée professionnelle. D'après son auteur, J.-L. Penformis, «Français.com aborde tous les aspects linguistiques et culturels de la vie professionnelle à travers des situations de communication liées au monde du travail» (Penformis, 2002). L'idée de base de cet ouvrage est de rassembler en différents chapitres (Prise de contact, Agenda, Voyage, Hôtel, Restauration, Entreprises, Travail, Recherche d'emploi, Prise de parole, Points de vue) l'ensemble des compétences que doit mobiliser un homme d'affaires ou un futur employé venant travailler en France, quelle que soit sa spécialité. Ainsi, chaque chapitre est subdivisé en objectifs (qui ne sont pas forcément des actes de parole) : par exemple, pour le chapitre Travail, on trouve : «Répartir les tâches», «Aménager l'espace de travail», «Résoudre les conflits du travail», «Travailler à l'étranger», le tout agrémenté de comparaisons interculturelles. Ces sous-titres ne renvoient pas à des réalités identiques : il s'agit tantôt de tâches professionnelles (répartir les tâches), tantôt d'informations se fondant sur des données socio-économiques (travailler à l'étranger) ; on y rencontre aussi des compétences plus linguistiques (résoudre les conflits) appelant à développer un discours argumentatif. Mais partout la spécialité est volontairement effacée.

I.2. Dans les années 2000 : la prise en main par le Ministère des Affaires étrangères

Parallèlement au mouvement constaté dans le monde éditorial, le Ministère des Affaires étrangères a relancé dans les années 2000 une politique volontariste autour du français non littéraire. Certains pays comme l'Afghanistan, le Vietnam, ont bénéficié de programmes d'action prioritaire, notamment en français médical, mais de manière plus large, presque toutes les zones géographiques ont été touchées par une campagne visant à promouvoir les études en France. Les salons EDUFRANCE notamment ont contribué à faire connaître les possibilités d'études supérieures en France, à l'université et dans les grandes écoles. Des sites comme EDUART, pour les écoles d'architecture, de mode, de design, répertorient les établissements qui acceptent les étudiants étrangers sur

équivalences. Du monde entier, et en particulier de pays hors Union européenne, affluent des jeunes en voie de professionnalisation, que l'on qualifie désormais de «nouveaux publics». Chinois dans les universités de médecine à Paris, étudiants vietnamiens ou bulgares en classes préparatoires au Lycée Louis le Grand, Roumaines en Institut Universitaire de Technologie d'informatique au Havre, Polonaises à l'école Boule. On ne peut pas parler dans de tels cas de professionnels avertis, mais de personnes en voie de professionnalisation pour lesquelles le français à visée professionnelle est souvent un sas d'entrée dans le monde du travail. Parallèlement, les besoins en maîtrise de l'écriture académique à la française augmentent, pour remplir au mieux ce qu'on appelle parfois la «profession d'étudiant».

Afin de préparer la venue de ces étudiants, se mettent en place de plus en plus fréquemment des modules de formation en amont, c'est-à-dire dans les pays de départ, soit lors de stages intensifs dans des Alliances françaises, soit dans les universités mêmes. C'est d'ailleurs cette volonté d'encadrer au mieux le flux qui a vraisemblablement poussé en 2004 le Ministère des Affaires étrangères à produire (en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris) un CD-Rom au titre éclairant «Travailler en français», qui s'adresse à la fois aux enseignants appelés à former les nouveaux publics et aux étudiants mêmes, pour faciliter leur autoformation et accompagner leur démarche d'apprenant.

Le CD-Rom «Travailler en français» marque institutionnellement un tournant intéressant : il assure en quelque sorte directement auprès des intéressés (apprenants, enseignants) la promotion du français, et non d'institution à institution. Ce faisant, il opère un glissement des appellations, peut-être par souci de se démarquer d'opérations de promotion du français antérieures (dont les programmes d'action prioritaires des années 76-80, centrés sur le français fonctionnel et le FOS). On remarque notamment qu'il place le français à visée professionnelle en surplomb des domaines de spécialité. Portant le sous-titre «affaires, droit, tourisme», il propose des éclaircissements sous la forme de questions/réponses telles que : «Quels sont les différents domaines de formation en français à visée professionnelle?». Réponse : «Le français à visée professionnelle trouve, par définition, des applications concrètes et très variées dans tous les secteurs de la vie professionnelle. Il est par conséquent impossible de faire un panorama exhaustif des domaines qu'il permet d'aborder. Toutefois, certains domaines font l'objet d'un intérêt croissant chez les professionnels et les cadres en activité.» Et de lister : le français des affaires, le français du tourisme, le français juridique, le français scientifique et technique, le français médical.

Dans une telle perspective, le français à visée professionnelle devient l'appellation générique, qui coiffe les différents français de spécialité. Il est alors possible qu'un jour où l'autre l'expression supplante celle de FOS, dans la mesure où elle est plus parlante au grand public et aux non spécialistes. On remarque d'ailleurs que le FOS est désormais réservé pour désigner une ingénierie de formation adressée à des publics hautement spécialisés, alors que le français à visée professionnelle concerne davantage les «nouveaux publics».

I.3. Depuis 2000 : le Certificat du Français professionnel de la CCIP

À la montée en puissance du français à visée professionnelle, il ne manquait qu'une officialisation par le biais d'une certification. Ce fut rapidement chose faite, avec le CFP (Certificat du Français professionnel) de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. Ce certificat occupe dans la pyramide des Certifications consulaires de la CCIP une place symptomatique : le CFP se positionne en dessous des Certificats du français des affaires et des professions, en étant adossé aux niveaux A2+/B1- du Cadre européen commun de Référence. Le Certificat du Français du Secrétariat (CFS), le Certificat de Français du Tourisme et de l'Hôtellerie (CFTH) et le Certificat de Français scientifique et technique (CFST) se positionnent en effet au niveau B1, tandis que le Certificat de

Français juridique (CFJ) et le Diplôme de français des Affaires 1^{er} degré, se placent au niveau B2 – et que les certifications en français des affaires vont jusqu’au niveau C2. Le français à visée professionnelle signe là son moindre degré de spécialisation mais aussi son plus faible niveau d’exigence en FLE que le français de spécialité. Au niveau des contenus, le CFP vise des compétences «décloisonnées», comme rédiger un compte-rendu, une lettre, une note à partir de supports variés (tableaux, réunion, conversation téléphonique). La marque des domaines est presque effacée : les spécialités ne fournissent plus qu’un habillage, une contextualisation aux tâches professionnelles. D’ailleurs, la présentation du certificat précise que «le français professionnel recouvre un champ de la langue commun à l’ensemble des salariés et indifférent au secteur d’activité, à la branche professionnelle, à la fonction ou au poste de travail». On est donc très loin de l’étude de cas, qui visait en FOS à reproduire la réalité d’un domaine ou d’un métier au plus près.

Le français à visée professionnelle cependant n’efface pas le FOS, avec son ingénierie de formation plus pointue. De l’aveu des concepteurs du Certificat du français professionnel, «le français professionnel se situe à l’articulation du français général et du français de spécialité». Il constitue une sorte de zone tampon entre le non spécialisé et la spécialité, si bien, qu’au bout du compte, le champ de la didactique du français non littéraire pour public adulte appelé à travailler en français se décompose en trois sous-espaces : le Français sur Objectifs spécifique(s), que J.-M. Mangiante et C. Parpette (2004) écrivent désormais au singulier, comme l’atteste leur ouvrage *Le Français sur Objectif spécifique* : de l’analyse des besoins à l’élaboration d’un cours, afin de bien montrer l’originalité de démarches de formation sur mesure pour des publics très ciblés ; le français de spécialité, qui correspond à un enseignement du FLE calqué sur des domaines (français médical, français du tourisme) avec des modules de formation en kit et un ensemble d’auxiliaires pédagogiques édités ; le français à visée professionnelle, qui s’adresse en priorité aux «nouveaux publics», moins formés dans leur spécialité et moins avancés en français.

Par rapport au FOS et au français de spécialité, le français à visée professionnelle offre sans doute un marché plus porteur. Les flots d’étudiants étrangers constituent un public appelé à s’être enrichi encore, ne nécessitant pas obligatoirement l’envoi en mission de «super formateurs» spécialisés dans des domaines précis, mais appelés à être canalisés dans des lieux d’enseignement somme toute traditionnels : écoles, universités, etc. Le poids en population de pays comme la Chine ou l’Inde fait aussi espérer des lendemains qui chantent. D’où peut-être la tentation de faire oublier le FOS et les autres appellations, au profit du seul français à visée professionnelle, plus actuel et plus prometteur. A cet égard, on s’interrogera sur le fait que la revue *Points communs* de la CCIP, dans sa nouvelle version couleur remaniée, ait choisi pour sous-titre : *La revue du français à visée professionnelle* (et non plus *La revue du français des affaires et des professions*).

II. Une course contre la montre

Si l’on ne peut que se réjouir de voir le champ de la didactique du français s’élargir, il convient néanmoins de dresser un état des lieux réaliste. On constatera alors un certain nombre de phénomènes dont la mesure, à l’heure actuelle, n’est pas véritablement prise.

Du point de vue de l’offre de formation, tout d’abord, on peut remarquer que si la demande en FOS et en français à visée professionnelle (transversal aux différents domaines d’activité) augmente, le nombre de formateurs préparés à ce type d’enseignement du FLE est faible. Rares sont les universités où l’on trouve des masters professionnels 2^{ème} année offrant des cours de didactique du FOS (comme à la Sorbonne nouvelle Paris 3) ou présentant des spécialisations en formation de formateurs. En formation continue, les stages BELC et les «universités» de la CCIP sont parmi les rares lieux où le FOS et le français à visée professionnelle entrent dans les thématiques de formation d’enseignants. Enfin, les organismes de formation privés ou de type associatif, placés en réseaux

sur le territoire français, sont avant tout organisés pour faire face à des demandes en alphabétisation et mobilisés pour la lutte contre l'illettrisme, alors qu'arrivent sur le territoire de plus en plus de migrants professionnels (à bac+2, bac+4) qui demandent des formations en français à visée professionnelle sur leur lieu même de travail. C'est l'un des constats principaux d'une expertise que nous avons réalisée entre avril et septembre 2005, en collaboration avec le Comité de Liaison pour la Promotion des migrants et des publics en difficulté d'insertion (CLP), intitulée « Développer la formation linguistique au titre de la formation professionnelle continue en entreprise ». Dans cette étude, nous soulignons l'émergence - dans les entreprises françaises, en France- de demandes et de projets pilotes de formation relevant du français à orientation professionnelle, mais légèrement différents de la demande transversale aux secteurs d'activité que coiffe « le français à visée professionnelle ». Les entreprises demandent en effet des formations calquées sur des logiques d'occupation de postes, ce qui nécessite de mobiliser à des fins professionnalisantes l'ingénierie de formation du FOS. D'où notre récente proposition (Mourlhon-Dallies, 2006) de parler dans un tel cas de Français Langue professionnelle.

Cette distinction terminologique nous amène à souligner la particularité des besoins de formation en « français à visée professionnelle » (au sens strict). Ils se caractérisent en effet par leur caractère flou et diffus (être capable d'occuper un emploi) à la différence des demandes très précises des formations sur mesure en FOS (être capable de rédiger un article de recherche médicale en français, être capable de conduire la visite guidée d'un monument historique, etc.). Le degré de spécialisation - ou de non spécialisation - des publics est difficile à cerner, le niveau de français peut de surcroît être très faible. La motivation paraît aussi quelquefois une motivation par défaut, quand on a affaire notamment à des étudiants venus en France parce qu'ils n'ont pas pu accéder à des études dans une université américaine ou anglaise. A la différence des demandes en FOS, dont les actions de formation relevaient et relèvent encore de la coopération entre pays, la montée en puissance du français à visée professionnelle suit les parcours personnels, parfois sinueux, de personnes qui cherchent leur voie, leur place, dans un univers professionnel dont elles ne font pas véritablement partie.

Enfin, on s'interrogera sur le fait de parler encore de français à visée professionnelle, dans l'économie mondiale de la didactique des langues. En effet, nous constatons lors de nos déplacements que de plus en plus d'universités (comme Mc Gill à Montréal ou l'Université de Fribourg en Suisse) mettent en place des cursus plurilingues consacrés à la communication professionnelle. Le français, l'anglais et généralement une troisième langue sont associés dans une démarche de formation collant au plus près aux situations professionnelles, au travers d'études de cas et de simulations. Il n'est plus question dans de tels contextes de formation en français à visée professionnelle mais de communication professionnelle multilingue. Un exemple de ce genre de formation est rapporté, entre autres, dans le Français dans le monde n° 333 par A. Bailly-Wehrle, qui met en place des simulations d'entreprises, avec plusieurs « équipes » internationales trilingues (en français, anglais et allemand) appelées à coopérer en interne et à se concurrencer sur un marché factice donné.

C'est ainsi que l'avènement du français à visée professionnelle n'a plus guère de sens, s'il se limite au contexte franco-français de la didactique du FLE. L'affirmation d'un champ comme le français à visée professionnelle en didactique doit aussi aller de pair avec la mise en valeur, quelle que soit la langue de communication professionnelle à étudier ou à faire apprendre, d'une approche « à la française » de la didactique des langues spécialisées. Cette approche, qui décompose les objectifs et les difficultés, mise en particulier sur l'entraînement progressif à surmonter des difficultés de tous ordres, plus que sur l'imprégnation et l'imitation de textes types, comme nous l'évoquions déjà en 1996, dans un numéro spécial du Français dans le monde, intitulé Le discours : enjeux et perspectives.

La réflexion vaut également pour des « disciplines mères » de la didactique, qui

nourrissent la didactique du FOS, dont l'analyse des discours spécialisés. Là encore, les laboratoires français d'analyse de discours, historiquement tournés vers l'analyse des discours politiques et médiatiques dans une perspective citoyenne, sont comme coupés des courants anglo-saxons consacrés aux Languages for Special Purposes et à l'analyse linguistique et discursive des professional discourses. Or, comme nous l'avons rappelé récemment dans la revue Points communs n°26, les courants français opèrent pour la plupart une description des marques linguistiques à la surface des textes ou des dialogues plus pointue que d'autres écoles, et compléteraient donc au mieux des approches sur grands corpus, de nature plus quantitative, pratiquées ailleurs

Il faut rappeler que la démarche «à la française» fait constamment la part entre les logiques professionnelles et les traditions rhétoriques des cultures en contact, ce qui serait également une originalité à faire valoir sur la scène internationale. Des notions comme celles de communautés communicatives translangagières (développées notamment par J.-C. Beacco) font l'objet d'une réflexion liant discours et action, avec une inflexion bakhtinienne qui différencie les recherches françaises (ou francophones) des recherches anglo-saxonnes consacrées à la description des langues de spécialité (ou aux Fachsprachen), lesquelles se sont longtemps attachées à identifier des types textuels et à les comparer d'une langue à l'autre, en découpant des unités séquentielles (à l'image d'Ehlich et de bien d'autres).

Les enjeux du français à visée professionnelle sont donc cruciaux : l'apparition d'une nouvelle appellation dans le champ de la didactique du FLE invite en effet à se pencher sur la place de la didactique du FLE au sein de la didactique des langues, et par ricochet, sur la place de la recherche française en linguistique appliquée dans le réseau mondial des institutions qui se consacrent à la question. On s'aperçoit alors que l'apparition de nouveaux publics, eux-mêmes liés à des pays dits émergents, est l'occasion d'interroger en profondeur des positionnements restés trop longtemps confortables.

Bibliographie

- Bailly-Wehrle, A. 2003. « Enseigner les langues de spécialité, la simulation d'entreprise » dans Le français dans le monde n°333, CLE International, Paris.
- Beacco, J.-C. (dir.) 1992. « Ethnolinguistique de l'écrit » dans Langages n°105, Larousse, Paris.
- Le français dans le monde, *Recherches et Applications : Objectifs spécifiques : de la langue aux métiers*, n° spécial de janvier 2004.
- Mangiante, J.-M. et Parpette, C. 2004. *Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Hachette f, Paris.
- Mourlhon-Dallies, F. 2006. « Du Français sur Objectif(s) spécifique(s) au Français Langue Professionnelle (FLP) » dans Le Français dans le monde juillet 2006, CLE International et FIFP, Paris.
- Mourlhon-Dallies, F. 2005. « Analyse du discours et français sur objectifs spécifiques: des apports réciproques » dans Points communs n°26. Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.
- Mourlhon-Dallies, F. 2003. « Former à enseigner le français de spécialité : l'exemple du français médical » dans Les Cahiers de l'Asdifle n°14, « Y a-t-il un français sans objectif(s) spécifique(s)? ».
- Mourlhon-Dallies, F. 1996. « De la description des discours à la construction de l'exposition discursive » dans Le discours : enjeux et perspectives, Hachette, Paris, juillet 1996.

Corpus pédagogique

- Blanc, J. ; Cartier J.-M. et Lederlin P. 1994 -5. *Scénarios professionnels, Niveaux 1 et 2*, CLE International, Paris.
- Danilo, P. et Penfornis, J.-L. 1993. *Le français de la communication professionnelle*, CLE International, Paris.

- Danilo, P. et Tauzin, B. 1994. *Le français de l'entreprise*, CLE International, Paris.
- Dubois, A.-L. et Tauzin, B. 2006. *Objectif express*, Hachette livre, Paris.
- Dubois, A.-L. et Tauzin, B. 2005. *Le monde professionnel en français A1/A2*, Hachette FLE, Paris.
- Lebre-Peytard, M. 1994. *A l'écoute des professionnels*, CLE International, Paris.
- Mourlhon-Dallies, F. et Tolas J. 2004. *Santé-médecine.com*, CLE International, Paris.
- Penfornis, J.-L. 2002. *Français.com : méthode de français professionnel et des affaires*, CLE International, Paris.